

Compte rendu

Groupe de travail Conférence annuelle et formation -06/10/2025

Présents		
Benoît BESSE (Directeur adjoint – Association PEP23) Karine BIGOURET (Secrétaire ASE) Cécile BONNET (Responsable de pôle – Polaris Formation) Céline CASTIN (Chargée de mission auprès du DGA -PCS) Elise CHARNAY (Directrice DEFJ)	Sandrine DEMURGER (Adjudant-chef - Commandant La Maison de Protection des Familles 23) Nathalie ELION (Conseillère technique départementale de service social en faveur des élèves - DSDEN de la Creuse) Frédéric GALLAND (Apprenti Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité)	Estelle GOIX (Responsable ODPE) Isabelle GORCE (Intervenante Sociale en Commissariat et Gendarmerie Service Ressources Partagé) Delphine MARTINEZ (Substitut du Procureur de la République -Tribunal judiciaire de GUERET) Nathalie TEXEIRA (Directrice Adjointe Territoire AJD Creuse Maison d'enfants de Bosgenet – Origamie)
Excusés		
Laurence CHEVREUX (Vice-Présidente chargée de l'enfance, de la famille et de la santé) Marie CLOCHON (Cheffe de service UTAS Boussac) Anna GHITALLA (Directrice générale Association PEP23)	Marlène MARTY (Formatrice – Polaris Formation) Elodie MOREAU-LAVAUGAUTIER (Directrice du Complexe Est-Creusois – ALEFPA) Karine PEYRAN (Chef de service ASE)	

Date prévisionnelle de la prochaine réunion
Non programmé à ce jour

Elise Charnay ouvre la réunion et excuse l'absence de Madame la Vice-Présidente.

I. PREPARATION DE LA CONFERENCE 2026

Estelle Goix présente le choix de la thématique de la conférence et son organisation. La thématique a été retenue suite à partir des sujets proposés par les participants lors du sondage réalisé après la 4ème conférence : Parentalité, violences conjugales et intrafamiliales.

La préparation de cette conférence s'est principalement centrée sur l'enfant co-victime de violences conjugales. Estelle en présente les 4 objectifs de la conférence (cf. diaporama).

Elle précise que des intervenants experts alterneront avec l'expression des acteurs locaux et les témoignages de personnes victimes.

Partie 1 : regards juridiques et institutionnels (cf. diaporama)

Mme Pastor intervient pour expliquer le principe des stages de responsabilité parentale qui seront mis en place prochainement en Creuse à l'initiative du Parquet. Il s'agit d'un cofinancement Préfecture – Tribunal judiciaire.

Le constat porte que le mineur, souvent présent, est un peu négligé dans le cas de violences conjugales alors qu'il est plongé dans un contexte négatif (peuvent assister au dépérissement de l'un ou de l'autre des parents ...). Le stage est une alternative à des poursuites pénales pour des faits peu graves. Il peut aussi être prononcé par le tribunal correctionnel pour des parents qui auraient commis des violences, par le Juge de l'application des peines, dans le cadre d'un sursis probatoire.

Ces stages concerneront entre 8 à 10 personnes, avec des RDV collectifs et des entretiens individuels sur Guéret. La première session devrait avoir lieu fin novembre début décembre, de sorte qu'un retour sera possible lors de la conférence de l'ODPE.

Mme Pastor fonde beaucoup d'espoir, en termes de prévention, sur ce stage qui sera porté par l'association Reliance.

Un échange à lieu concernant le spectacle *Les Abîmés* proposé par la scène nationale d'Aubusson. Le teaser sera envoyé aux partenaires pour qu'ils puissent communiquer sur ce spectacle. Mme rappelle que la Scène nationale doit passer par le DSDEN pour communiquer sur ce spectacle. L'ASE et la Maison de la Protection des Familles se sont engagées à être présentes lors de la rencontre avec les artistes qui suivra le spectacle (scolaires et tout public)

Teaser : <https://vimeo.com/1084185175>

Ci-joint le dossier de présentation

Partie 2 : regards psychologiques et sociologiques (cf. diaporama)

Mme Teixeira appelle à rester vigilant sur la place à accorder aux auditeurs ; le sujet étant très complet, il va susciter des réactions. Il sera important de réguler la parole.

Il est également souligné l'intérêt d'avoir des chiffres pour situer la Creuse au niveau des VIF, donner des points de repère. Madame Pastor peut donner des chiffres du Parquet.

En termes d'organisation, il est demandé au CD 23 de trouver une solution technique qui permette aux différents partenaires d'avoir la main sur les inscriptions de leurs salariés.

Pour Polaris Formation, 24 étudiants seront présents à la conférence.